

■ **Russo Alfio**, à Saint-Imier, Entreprise de gypserie, peinture et papiers peints, plafonds préfabriqués en tous genres, revêtements etc., Raison individuelle (FOSC no 261 du 07.11.1984, p. 3962). Par jugement du 27.10.2003, le Président 3 de l'Arrondissement judiciaire I Courtelary-Moutier-La Neuveville a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 2965 du 12.11.2003
(01265142 / CH-073.1.010.993-0)